

## Reçu Fiscal à conserver comme justificatif de votre adhésion à l'ACY pour l'année 2022

Reçu du Docteur.....

La somme de 50,00 € au titre de son adhésion pour l'année 2022 à l'Amicale des Cardiologues des Yvelines.

Chèque bancaire n°.....Tiré sur .....

Virement bancaire réf.....

Date.....